



Montpeyroux

Bulletin Municipal
Numéro 10
Juillet 2013

Sommaire



Page 2 : Édito du Maire



Page 3 : État civil – Agendas de la mairie



Pages 4 à 6 : Infos diverses



Pages 7 à 13 : Extraits des séances municipales



Pages 14 et 15 : Travaux



Pages 16 à 19 : Animations sur le village

Page 20 : Retour sur images

Pages 21 à 26 : L'école – RPI Coudes/Montpeyroux

Pages 27 à 29 : Paroles d'Associations

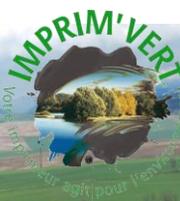
Page 30 : Le petit mot d'Agathe

Page 31 : Rubrique : Le saviez-vous ?

Page 32 : La Page des Petits



Directeur de publication.....Christophe Rochette
Rédaction, photos numériques et mise en page... Mairie de Montpeyroux
Tirage..... 200 exemplaires
ImpressionImprimerie Centre-Com Issoire





L'édito

L'hiver a été long, le printemps a été désolant...
Espérons que l'été fera meilleure figure !

Malgré le temps maussade de ces derniers mois, toutes les manifestations programmées sur le village ont été, maintenues. Elles ont remporté un réel succès et nous ont fait partager d'agréables moments.

Pour enchaîner sur une note positive, nous vous présentons dans ce numéro (page 16) un récapitulatif des rencontres qui ont eu lieu entre juillet 2012 et juillet 2013. Ce bilan fait état d'au moins une manifestation par mois, organisée par différents acteurs du village : ce qui n'est pas négligeable au regard de notre faible nombre d'habitants. À cela s'ajoutent d'autres événements organisés par des intervenants extérieurs qui n'hésitent pas à choisir notre village pour proposer des rassemblements, des manifestations, des visites guidées... Enfin, l'annonce de la prolongation du GR300, dont il est prévu que le tracé traverse notre village, ne peut que nous réjouir (page 18). En effet, par cette nouvelle voie, pèlerins et randonneurs contribueront à maintenir et à favoriser encore le développement du capital touristique, économique et culturel de notre village.

J'ajoute que tout ce dynamisme collectif apporte une image vivante à notre commune et soutient les activités locales. Cependant, malgré tous ces efforts, je reste conscient que nous ne pouvons pas tout maîtriser, que le tourisme français est touché par la crise, et que, malheureusement, les dépenses des vacanciers sont revues à la baisse.

Ces derniers mois, afin de préparer la réforme des rythmes scolaires, différentes réunions de travail ont été assurées entre les enseignants du RPI Coudes/Montpeyroux, et les représentants élus des deux communes. Au terme d'un travail efficace, toutes les grandes étapes concernant la modification de l'organisation journalière et hebdomadaire du temps scolaire et périscolaire ont été mises en place pour accueillir les élèves, dès la rentrée de septembre 2013.

Je tiens à remercier personnellement, et au nom de notre commune, l'ensemble des donateurs ayant répondu à notre souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, afin de recueillir des fonds pour la restauration de l'église. À ce jour, nous avons collecté deux mille euros, auxquels s'ajouteront deux mille euros versés par la Fondation du Patrimoine. C'est donc un très bon début qui encourage la Fondation du Patrimoine à poursuivre son appel à la générosité publique en faveur de la restauration de notre église.

Avant de conclure, je voulais rendre un grand hommage à l'investissement assuré par Agathe Vye dans l'éducation de nos enfants à la protection de notre environnement. Ce sont de longues années passées au service de l'école, ou encore, dans son « Jardin des enfants ». Aujourd'hui, Agathe a donc bien mérité de profiter pleinement de sa retraite. Enfin, je m'associe à l'appel qu'elle nous lance en page 30, pour que la relève soit assurée afin que se poursuive cette noble action.

Je vous laisse découvrir ce bulletin municipal et vous souhaite
un bel été à chacune et chacun d'entre vous !

Christophe Rochette

Naissances :



Naissance de Melchior Kenzo Hermes OLLIER le 07 juin 2013

Naissance de Godefroy Erwan Marie MICOLON de GUERINES le 09 juin 2013

Naissance de Inès, Elissa YOUNSI le 23 juin 2013

La commune présente ses compliments aux heureux parents et ses plus sincères vœux de bonheur aux nouveau-nés

Mariages :



Mariage de Christophe CLUZEL et Radia TOUATI-TLIBA le 27 avril 2013

Mariage de François EGLY et Julie MELIS le 1^{er} juin 2013

La commune présente ses meilleurs vœux de bonheur aux mariés

Décès :

Philippe MARNAT décédé le 28 janvier 2013

Daniel BAFFALEUF décédé le 09 avril 2013

Albert DUMAZEL décédé le 16 juin 2013

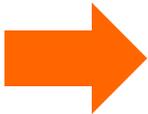


La commune prend part à la peine des familles et de leurs proches et les assure de ses très sincères condoléances

Agenda de la Mairie des 6 prochains mois



- Samedi 7 Septembre :** Goûter des enfants
- Dimanche 8 Septembre :** Pique-nique/Barbecue de la commune
- Vendredi 29 Novembre :** Accueil des nouveaux arrivants
- Dimanche 8 Décembre :** Repas des aînés
- Dimanche 15 Décembre :** Arbre de Noël des enfants

 **Le secrétariat de mairie sera fermé le Lundi 5 Août 2013**

À NOTER... À NOTER... À NOTER...

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) au ramassage scolaire 2013/2014 Montpeyrroux-Coudes, doivent impérativement s'adresser en mairie avant la prochaine rentrée scolaire.



NUMEROTATION DES VOIES

L'amélioration de la desserte des habitants doit être un **objectif commun** aux différents acteurs du territoire afin que chaque administré ou client ait une adresse qui lui permette d'être reconnu par les différents services : secours, soins, dépannage, livraison, courrier... C'est dans cette démarche que le Conseil Municipal, par une délibération municipale, a décidé de mettre en place une procédure de numérotation normalisée des habitations, **ce qui permettra d'améliorer l'efficacité d'intervention de nos services publics et privés.**

Au terme de plusieurs mois d'études, les habitations ont été numérotées sur plans.

Aujourd'hui, toute la partie administrative est terminée. Chaque propriétaire ou résidant recevra un document précisant sa numérotation de rue. Il devra la signaler à tout correspondant (parents, amis, employeurs ou caisses de retraites, administrations, banques...).

Par un courrier distribué dans vos boîtes aux lettres, nous vous apporterons davantage d'informations et nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette mise en place.

- Pendant tout le mois de Juillet, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, vous pourrez venir consulter en Mairie, la liste des habitations par rue, et les numéros qui leur sont affectés. Pour les adresses qui se situent à l'angle de rues ou d'une place; pour les boîtes aux lettres qui ne sont pas dans la même rue que l'entrée de la maison, il est vivement recommandé de consulter cette liste détaillée ainsi que la carte détaillée du village avant officialisation auprès de la Poste. Il sera encore possible pendant ce mois de Juillet de corriger, à votre demande, des erreurs éventuelles.

Merci pour votre collaboration future.



SIVOM

Région d'Issoire et des communes de la banlieue sud clermontoise

Une nouvelle présentation de la facture eau et assainissement

Pour une lisibilité accrue auprès des usagers, le **SIVOM de la région d'Issoire et de communes de la banlieue sud clermontoise** a décidé de mettre en œuvre **une nouvelle présentation de la facture eau et assainissement**. Comme le rappelle, Jean-Paul Bacquet dans un communiqué du journal « La Montagne », l'eau potable est de la compétence du SIVOM et l'assainissement de celle des communes.

La facture comprendra donc désormais:

- **une page "eau potable"** avec les logos de la Lyonnaise des eaux et du SIVOM
- **une page "eaux usées"**, avec les logos de la Lyonnaise et de la commune,
- **une page récapitulatif** la somme totale à payer.



AUVERGNE-MOBILITE.FR : UN SITE UNIQUE POUR CALCULER SON ITINÉRAIRE EN TRANSPORTS EN COMMUN



Les acteurs des transports publics auvergnats lancent ensemble Auvergne-mobilite.fr, un site qui facilitera la mobilité des Auvergnats et des touristes, usagers des transports en commun !

Les 13 Autorités Organisatrices de Transport (AOT) d'Auvergne* vont permettre aux Auvergnats aussi bien qu'aux touristes, de se déplacer facilement en Auvergne grâce aux transports en commun.

Le principe est simple : en quelques clics sur Auvergne-mobilite.fr, les usagers peuvent obtenir toutes les informations pour organiser leurs déplacements en Auvergne, en utilisant une chaîne continue de transports collectifs (TER, cars départementaux, tramway, bus urbains, ...).

Un calculateur d'itinéraire « porte à porte » indique les meilleures combinaisons entre les différents moyens de transports pour se rendre d'un point A à un point B en précisant l'impact écologique. Des solutions de covoiturage ou transport à la demande pourront également être proposées.

Souriez, vous êtes guidés !

VOTRE ITINÉRAIRE EN TRANSPORTS EN COMMUN EN UN SEUL CLIC

SUR

Auvergne Mobilité.fr

Une demeure a été cambriolée ces derniers jours... Il y a plusieurs mois, ce sont des véhicules qui ont été fracturés. ...

Malheureusement, comme partout ailleurs, Montpeyroux n'a jamais été épargné par ce type de délits déplorables. Même si, par rapport aux années antérieures, nous ne notons pas de hausse significative de cambriolages ou de vandalisme, ces derniers faits nous rappellent qu'il faut **rester vigilants**.

Ainsi, sans vouloir être trop alarmistes, nous voulons juste vous suggérer d'être attentifs *aux situations anormales et comportements inhabituels*. Relevez le maximum de renseignements afin de les communiquer aux forces de l'ordre (ou à la mairie qui fera le relais).

En cette période estivale, voici quelques conseils que l'on peut appliquer en cas d'absence durable :

- Avisez vos voisins.
 - Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.
 - Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.
 - Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
 - Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des opérations " Tranquillité vacances ", une tournée de surveillance pourra être mise en place.
- Etc...

Pour obtenir plus de renseignements sur cette opération ou pour effectuer une demande individuelle, vous pouvez vous rendre sur le site :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Operation-tranquillite-vacances-2013>

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances, les services de police ou la gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile durant vos absences quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ - VACANCES**

DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR
 NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____
 QUALITÉ : Particulier Commerçant

ADRESSE (N° - Voie - Lieu-dit, ...)
 Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE
 Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE
 Maison Appartement Commerce
 Etage : _____ N° de Porte : _____ Digicode : _____
 Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON
 Si oui, lequel ? _____

PERSOÑNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE	RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
Nom : _____ Prénom : _____	Lieu de vacances : _____
CP : _____ Ville : _____	Êtes-vous joignable pendant votre absence ? OUI/NON
Possède-t-elle les clés : OUI / NON	Si oui, à quelle adresse ? _____
	Courriel : _____ @ _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus. Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Date : _____ Signature du demandeur : _____

Séance du 31 Janvier 2013

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22/01/2013

Présents : P. FONTANIVE, C. BALDIT, R. MANLHIOT, P. LAURENT, S. MEYER, J.J. SAULNIER. J.L. MALLET, H. VIGIER

Absents : J.P. COULLOMB

Le Quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

OBJET : MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE.

Considérant qu'il est nécessaire de donner un avis sur l'arrêté préfectoral 12/02239 du 13 novembre 2012,
Considérant que les communes de Montpeyroux et Usson ne souhaitent pas quitter la Communauté de Communes des Coteaux de l'Allier avant le 1er janvier 2014, date à laquelle notre Communauté de Communes et les communes adhérentes ont souhaité rejoindre leur nouvelle communauté respective.

Considérant que des travaux d'investissement sont en cours sur la Communauté de Communes des Coteaux de l'Allier et notamment sur les communes de Montpeyroux et Usson en ce qui concerne la réhabilitation du petit patrimoine,

Considérant qu'une grande opération de signalétique sur tout le territoire est en cours de réalisation, pour un achèvement prévu au deuxième semestre 2013,

Considérant que la Communauté de Communes est propriétaire du point accueil et touristique sur Usson et du centre culturel, associatif et touristique sur Montpeyroux, que les deux communes devront acheter avant le 31 décembre 2013,

Considérant que sur un point de vue administratif et financier, il est difficile de réaliser une intégration en cours d'année civile.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, décide **à l'unanimité** de ses membres d'approuver le périmètre résultant du projet d'extension de la Communauté du pays de Sauxillanges inscrit dans le schéma arrêté le 22 décembre 2011, d'approuver le périmètre résultant du projet d'extension de la Communauté de Communes Couze Val d'Allier inscrit dans le schéma arrêté le 22 décembre 2011, du départ des communes de Montpeyroux et Usson de la Communauté de Communes des Coteaux de l'Allier pour rejoindre leur entité respective à la date du 1er janvier 2014.

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ère} CLASSE**Le Maire expose au Conseil Municipal que**

Vu l'inscription de Monsieur Jean-Luc VAUDEL au tableau d'avancement établi, après avis de la Commission administrative paritaire, au titre de l'année 2013 pour le grade d'Adjoint technique territorial de 1ère classe,
Considérant qu'à compter du 1er janvier 2013, Monsieur Jean-Luc VAUDEL sera éligible au grade d'Adjoint technique territorial de 1ère classe titulaire.

Vu que l'effectif du personnel communal ne sera pas modifié,

Il convient de créer un poste d'Adjoint technique territorial de 1ère classe non assorti d'une offre d'emploi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide la création d'un poste d'Adjoint technique territorial de 1ère classe.

Séance du 31 Janvier 2013**OBJET : COUPE DE BOIS**

Le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de Monsieur Serge BALDASSIN de couper du bois sur les parcelles AB 698 et 694 jouxtant sa propriété afin d'éclaircir et entretenir le terrain, sachant que les arbres concernés sont essentiellement des acacias et des sureaux. Il propose le règlement suivant : 2/3 pour lui, 1/3 pour la commune au prix de trente euros le stère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur Serge BALDASSIN à couper le bois sur les parcelles précitées au prix proposé.

OBJET : transfert des charges liées à l'exercice de la compétence « restauration scolaire ».

Vu le CGI, art.1609 nonies C(V-1°, V-2°) - Circ. 25/2/2000 - QE-JO AN 15/11/2005 p. 10624 - Circ. 9/3/2012, annexe 2 (2.2.2.4)

Vu l'arrêté préfectoral 12/02217 du 12 novembre 2012

Vu l'avis de la CLECT du 27 novembre 2012 arrêtant les charges liées à la compétence « restauration scolaire »,

Considérant qu'il est nécessaire d'estimer le coût (dépenses-recettes) de cette compétence

Considérant qu'une évaluation a été réalisée commune par commune.

La Commission ainsi réunie a estimé que les communes de Aulhat Saint Privat, Brenat, Flat, Orbeil, Saint-Babel et Saint-Yvoine dépensaient, respectivement et annuellement un montant de : 9 328, 97 €, 10 019,28 €, 13 708,84 €, 19 094,01 €, 28 538,68 € et 13 886,00 € pour la gestion de la compétence restauration scolaire.

Le montant de transfert de charges sera retenu sur la compensation d'attribution de chaque commune concernée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE

De valider les chiffres présentés par Monsieur le Maire.

De retenir le montant de transfert de charges soit :

Pour Aulhat Saint Privat un montant de 6 807,92 €,

Pour Brenat un montant de 10 019,28 €,

Pour Flat un montant de 13 708,84 €,

Pour Orbeil un montant de 19 041,01 €,

Pour Saint-Babel un montant de 28 538,68 €

Pour Saint-Yvoine un montant de 13 886,00 €

D'arrêter l'attribution de compensation comme suit pour les communes touchées par le transfert de la compétence « restauration scolaire » :

Commune d'Aulhat Saint Privat reversera à la communauté une compensation de 6 807,92 €

Commune de Brenat reversera à la communauté une compensation de 10 991,30 €

Commune de Flat reversera à la communauté une compensation de 11 778,07 €

Commune d'Orbeil reversera à la communauté une compensation de 10 827,92 €

Commune de Saint-Babel reversera à la communauté une compensation de 14 759,57 €

Commune de Saint-Yvoine percevra de la communauté une attribution de compensation de 13 102,66 €.

Pour les communes de Montpeyroux et Usson l'attribution de compensation versée par la communauté reste inchangée.

Séance du 31 Janvier 2013

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GENERAL POUR LA CREATION D'UN LOGEMENT.

Monsieur le Maire indique qu'un projet de création d'un logement peut être réalisé sur un bâtiment communal dit « Maison Couturier » situé Rue de la Poterne cadastré AA119. L'avant projet sommaire a été élaboré et le montant de cette opération s'élève à HT 80 000 €. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de subvention FRADDT. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE, à l'unanimité, de solliciter une subvention de 18 000 € dans le cadre du FRADDT.

- d'approuver le plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles HT		
Logement	80 000 €	TTC 84 400 €

Recettes prévisionnelles HT		
Subvention Conseil Général	16 000 €	
Fond de concours 10%	8 000 €	
Subvention Conseil Régional		
Ligne classique	18 000 €	
FRADDT sollicité	18 000 €	
Autofinancement ou emprunt	20 000 €	TTC 24 400 €

Total HT	80 000 €	TTC 84 400 €

OBJET : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC «REFECTION DE L'ECLAIRAGE DE LA TOUR»

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation des travaux d'éclairage public suivants : **REFECTION DE L'ECLAIRAGE DE LA TOUR**

Un avant projet de ces travaux a été réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) du Puy de Dôme auquel la commune est adhérente. L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 3 700,00 € HT.

Conformément aux décisions prises par son comité, le SIEG peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 40% du montant HT et en demandant à la commune un fond de concours égal à 60% de ce montant, soit : 2 220,00 €

La totalité de la TVA grevant ces dépenses sera récupérée par le SIEG. Ce fond de concours sera revu en fin de travaux pour être réajusté suivant le montant des dépenses résultant du décompte définitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les travaux d'éclairage public présentés par le Maire
- de demander l'inscription de ces travaux au Programme EP 2013 du SIEG
- de fixer le fond de concours de la commune au financement des dépenses à 2 220 € et d'autoriser le Maire à verser cette somme, après réajustement du décompte définitif, dans la caisse du Receveur du SIEG
- de prévoir à cet effet les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

Séance du 10 avril 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTPEYROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Christophe ROCHETTE, Maire.

Présents : P. FONTANIVE, C. BALDIT, R. MANLHIOT, P. LAURENT, S. MEYER, J.J. SAULNIER, J.L. MALLET, H. VIGIER, J.P. COULLOMB

OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 DES BUDGETS COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Pierrette FONTANIVE, adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, les budgets supplémentaires et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		26704.14		108848.91	0.00	135553.05
Opérations de l'exercice	241143.98	111349.09	287448.87	382229.70	528592.85	493578.79
TOTAL	241143.98	138053.23	287448.87	491078.61	528592.85	629131.84
Résultat de clôture	103090.75			203629.74	103090.75	203629.74
Restes à réaliser	213510.54	150980.00			213510.54	150980.00
TOTAL	316601.29	150980.00	0.00	203629.74	316601.29	354609.74
RESULTAT DEFINITIF	165621.29			203629.74		38008.45

COMPTE ANNEXE POUR ASSAINISSEMENT

Libellé			Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		40512.57		7408.62	0.00	47921.19
Opérations de l'exercice	3834.31	7647.00	16091.74	11009.85	19926.05	18656.85
TOTAL	3834.31	48159.57	16091.74	18418.47	19926.05	66578.04
Résultat de clôture		44325.26		2326.73		46651.99
Restes à réaliser	0.00	0.00			0.00	0.00
TOTAL	0.00	44325.26	0.00	2326.73	0.00	46651.99
RESULTAT DEFINITIF		44325.26		2326.73		46651.99

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ; Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus .

Séance du 10 avril 2013

OBJET : Approbation des comptes de gestion 2012 de la commune et de l'assainissement dressés par M. Bruno FLATRES, Receveur.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par le receveur accompagnés par les états de développement des comptes de titres ainsi que les états de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2012,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit dans ces écritures,

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 – Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2012, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexe

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare à l'unanimité, que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2012, par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012 DU BUDGET COMMUNAL.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **203 629,74 €uros**

Un déficit de :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget communal 2012 comme suit :

- A la couverture du besoin de financement
de la section d'investissement (cpte 1068) **165 621,29 €**

- Affectation à l'excédent reporté
(report à nouveau créateur cpte 002) **38 008,45 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de : **2 326,73 €**

Un déficit de :

Le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement 2012 dans sa totalité, comme suit :

- A la couverture du besoin de financement
de la section d'investissement (cpte 1068)

- Affectation à l'excédent reporté
(report à nouveau créateur cpte 002) **2 326,73 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Séance du 10 avril 2013

OBJET : AMORTISSEMENT SUBVENTIONS FAÇADES

Le Maire informe le Conseil Municipal que les subventions façades doivent être amorties en dépenses et en recettes et qu'il est nécessaire de délibérer sur la durée d'amortissement. Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide** d'amortir les subventions façades en dépenses et en recettes sur une durée de 1 an.

OBJET : PROVISIONS LOYERS IMPAYES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de provisionner un compte à l'article comptable « 6817 » pour les loyers impayés du Restaurant La Vigne de Monsieur et Madame JARVIS.

Il propose de provisionner ce compte de 3000 €, à renouveler chaque année si la situation perdure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire à l'unanimité

OBJET : LOCATION PRECAIRE D'UN LOCAL COMMUNAL

Le Maire expose qu'il a été saisi par Madame Corine RAYMOND d'une demande de location précaire d'un local communal situé au 1er étage rue de Tralume, cadastré AA 88 (dit salle vitrée).

Il propose de donner un avis favorable et de fixer le loyer mensuel sur la base de 330 euros pendant 6 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et mandate le maire pour signer le bail et accomplir les formalités correspondantes.

OBJET : SUBVENTIONS FAÇADES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est en possession d'une demande de subvention façade dans le cadre du Programme Citées de Caractère. Il propose de lui donner une réponse favorable.

Montant subvention : 40% du montant HT des travaux, plafonnée à 1500 €

M. HEYDEL Montant des travaux : 1 460,00 €

subvention demandée : 584,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve cette proposition

OBJET : NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE « COUZE VAL D'ALLIER »

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'arrêté préfectoral autorisant l'adhésion de la commune de Montpeyroux à la communauté de communes « Couze Val d'Allier » et son retrait concomitant de la communauté de communes des « Coteaux de l'Allier » à compter du 1er janvier 2014, il y a lieu de définir le nombre et la répartition des délégués au sein du conseil communautaire sachant que les dispositions actuelles de l'article 4 des statuts de la communauté est de 2 délégués titulaires et 2 suppléants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal **à l'unanimité**, décide de confirmer l'article 4 des statuts de la communauté de communes « Couze Val d'Allier » et de nommer 2 délégués titulaires et 2 suppléants :

Délégués titulaires : Christophe ROCHETTE, Jean-Louis MALLET

Délégués suppléants : Philippe LAURENT, Christiane BALDIT.

Séance du 28 mai 2013

Présents : P. FONTANIVE, C. BALDIT, R. MANLHIOT, P. LAURENT, S. MEYER, J.J. SAULNIER. J.L. MALLET, H. VIGIER, J.P. COULLOMB

Absents excusés : vote par procuration : J.L. MALLET – procuration à P. FONTANIVE
J.J. SAULNIER – procuration à C. ROCHETTE

Secrétaire de séance : J.P. COULLOMB

OBJET : CONTRAT AVENIR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les nouvelles dispositions concernant les contrats aidés « avenir » pour l'emploi de jeunes et propose d'embaucher un agent d'entretien pour une durée de trois ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve cette proposition et mandate le Maire pour signer le contrat et accomplir les formalités correspondantes.

OBJET : VENTE DE TERRAIN FERME PEDAGOGIQUE

Le Maire FAIT PART au Conseil Municipal de la proposition de Mme TAUVERON Michèle portant sur l'achat du terrain qu'elle occupe actuellement en location et location vente pour la ferme pédagogique, cadastré ZE 131 – La Moulurette, d'une contenance de 1ha 57a 17ca.

Conformément au bail emphytéotique, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** accepte la vente du terrain concerné et fixe le prix de vente à 28 000 €uros.

OBJET : PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU REFUGE D'ANIMAUX DU BROC.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation pour chaque commune de disposer, soit d'une fourrière communale apte à l'accueil des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune.

La Commune a à cet effet, signé une convention depuis plusieurs années avec l'association SOS ANIMAUX du Broc.

A ce jour, SOS ANIMAUX nous informe de leur mise en demeure de mettre en place un système d'assainissement qui n'existait pas jusqu'alors, sous peine de fermeture.

Pour financer ces travaux, ils ont obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général et demande à chaque commune adhérente une participation de 0,80€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de participer au financement des travaux à hauteur de 0,80€ par habitant.

OBJET : SUBVENTION ANNUELLE VIVACITE

Le Maire propose au Conseil municipal que dans le cadre des projets proposés par l'association VIVACITE, la commune reconduise la subvention de 850 € pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve la proposition du Maire.

Restauration du petit patrimoine

Restauration de l'ancienne grue d'extraction de pierres...
(située dans la carrière)



...et restauration de la fontaine du Fraisse



Aménagement de pieds de murs

Réfection en pierres de taille
du contenant + Fleurissement
par la commission
environnement



De nouvelles poubelles dans les rues

Celles-ci viendront **compléter**
celles manquantes **et/ou**
remplacer celles qui sont
défectueuses



Aménagement du pied du Donjon

Pose de pavés au sol, avec réservation d'emplacements délimités pour les plantations à venir.



Une animation par mois sur le village !!!...

C'est ce que nous révèle le tableau ci-dessous, avec le récapitulatif des différentes manifestations qui ont eu lieu sur l'année écoulée (de juillet 2012 à juillet 2013).

Différents organisateurs ont contribué à l'élaboration de ce planning bien chargé, offrant une diversité de manifestations dont chacun peut y trouver un réel moment de plaisir, selon ses préférences, ses envies ou ses disponibilités. *D'autres manifestations pour les prochains mois sont déjà programmées !...*

Date	Animation	Organisateur
Du 1 ^{er} Juillet au 30 Août 2012	Expositions salle Tralum'art	Mairie + Caroline Hervé Pinard
12 et 13 juillet 2012	Journées musicales	Association « Vivacité Art et Patrimoine »
26 juillet 2012	Visite nocturne commentée	Communauté de Communes
Dimanche 29 juillet 2012	Course de caisses à savon	Association « Arkose »
Jeudi 6 Août 2012	Visite nocturne commentée	Communauté de Communes
Samedi 8 Septembre 2012	goûter des enfants	Mairie
Dimanche 9 Septembre 2012:	Pique-nique/Barbecue	Mairie
Dimanche 16 septembre	Dedal'art (exposants + artistes dans le village)	Association « Les Choucas »
Dimanche 16 septembre	Journée du patrimoine	Association « Vivacité Art et Patrimoine »
Dimanche 10 novembre 2012	Fête des vendanges	Association « Arkose »
Vendredi 23 Novembre 2012	Soirée d'accueil des nouveaux arrivants	Mairie
Dimanche 25 Novembre	Montpeyrroux a fait parler ses photos anciennes	Bibliothèque + Mairie
Dimanche 9 décembre	Repas des aînés	Mairie
Samedi 15 décembre	Arbre de Noël	Mairie
31 décembre (1 année/2)	Réveillon du nouvel an	Association « Les Choucas »
20 Janvier	Vœux de la Municipalité	Mairie
Février 2013	Les arts japonais	Association « Vivacité Art et Patrimoine »
2 et 3 Mars 2013	Eco Vino	Association de vignerons (Y.Bernard)
Samedi 16 Mars 2013	Soirée : Journée de la femme	Bibliothèque + Mairie
Samedi 2 Mars 2013	Carnaval	Association « Arkose »
Dimanche 14 Avril 2013	Vide – Grenier	Association « Les Choucas »
7 mai 2013	Journée fleurissement du village (bénévoles)	Mairie
8 mai 2013	Braderie des potiers	Association de potiers (F.Lefur)
Dimanche 17 mai 2013	Rassemblement des 4 Montpeyrroux	Mairie
Vendredi 21 Juin 2013	Fête de la musique	Association « Vivacité Art et Patrimoine »
Jeudi 4 juillet 2013	Formation à l'utilisation d'un défibrillateur	Mairie
Dimanche 14 juillet 2013	Retraite aux flambeaux	Association « Les Choucas »
Dimanche 21 juillet 2013	Chants et Enchantements de la Harpe	Association « Vivacité Art

Montpeyrroux : un village choisi !

Nous ne le voyons pas toujours, mais notre village est souvent choisi par des intervenants extérieurs qui organisent des rassemblements, des manifestations, des visites guidées. Ou bien encore, certains n'hésitent pas à inscrire Montpeyrroux en tant que village-étape dans leur circuit touristique. Ne serait-ce que durant ce mois de juin 2013, nous pouvons citer 3 manifestations : Un circuit Auto Tour, Un rassemblement de voitures anciennes et Une Chasse au trésor en anglais.

Rassemblement de voitures de collection



Une chasse au trésor en anglais sur le village

Métaform
EVENTS

Chasse au Trésor en Anglais

"Exploring Montpeyrroux"

SATURDAY 15th JUNE
10.30am. - 2.30pm
Starting at the Ferme pédagogique de la Moulerette
More info : www.metaformevents.com



Un organisme de formation en langues étrangères de Clermont Ferrand, a organisé le 15 juin dernier, **une chasse au trésor en anglais** sur la commune de Montpeyrroux, en association avec la Ferme Pédagogique.

Cette idée originale a permis de faire découvrir notre village en déambulant dans nos ruelles à la recherche d'indices en Anglais :

« In English...of course! » .

12€/adult — 6€/child

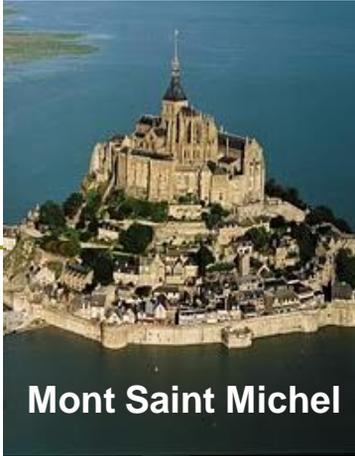
Picnic lunch provided

Activities for children

Includes farm & tower

Prizes to be won





Mont Saint Michel



Le Puy en Velay

Animations sur le village

La prolongation du GR 300 va traverser Montpeyroux

En décembre dernier, notre municipalité a donné son accord sur le projet de prolongation du GR 300 reliant le Mont St Michel au Puy en Velay et transitant par Montpeyroux.

Ce GR en provenance du Nord du département de l'Allier s'arrêtait à Clermont-Ferrand. Il a été prolongé jusqu'au Puy en Velay pour permettre, par le biais d'autres parties de GR, de relier ces deux sites sur une distance de près de 900 km.

Itinéraire :

La portion entre Clermont-Ferrand et Montpeyroux sera nouvelle. Ce GR venant d'Authezat par le chemin rural du Poux, traversera Montpeyroux par le village pour rejoindre Coudes par la « coursière ».

Le GR 300 empruntera ensuite un parcours déjà existant, entre Montpeyroux et Jumeaux. Il reprendra une partie du tracé du GR de Pays du Val d'Allier, et de là, jusqu'au Puy en Velay.

Futur grand axe culturel du Conseil de l'Europe

Le culte et la présence de sanctuaires voués à Saint Michel en Europe médiévale ont incité le Conseil de l'Europe à relier le Mont Saint Michel, Saint Michel de l'Aiguilhe du Puy, la Sacra Di Man Michele (Piémont) et le Monte Sant'Angelo (Monte Gargano, Pouilles en Italie).

Cet axe culturel européen passera donc à Montpeyroux en empruntant le GR300.

Rappel historique :

Le GR300, dans notre région Auvergne, traverse l'Allier du nord au sud, et permet ainsi aux pèlerins venant de la partie nord de la France, et de plus loin encore, de rejoindre le Puy-en-Velay afin de rallier le grand chemin de pèlerinage reliant Le Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle.

Il aura désormais une autre vocation, celle d'amener marcheurs et pèlerins du Mont Saint Michel jusqu'au Monte Sant'Angelo (Italie)

Et pour notre Commune ?

Ainsi, cette nouvelle voie, pèlerins et randonneurs contribueront à maintenir et à favoriser encore le développement du capital touristique, économique et culturel de notre village.

Préparons-nous à les accueillir.....

Visites guidées

Une envie d'histoire, d'architecture, de patrimoine?

Chaque été la Communauté de Communes vous propose des visites ou randonnées guidées.



Montpeyroux

lundi 15 juillet
lundi 5 août
Départ à 20h30
(RV entrée du village)



Usson

lundi 22 juillet
lundi 12 août
Départ à 20h30
(RV point info)



Sait Yvoine

lundi 8 juillet
Départ à 20h30
(RV Mairie)

Expositions

Elles auront lieu dans la salle du château d'eau

Les 27 et 28 juillet

Sylvette GUEUGNON
(Le CHANVRE: histoire et transformation)

Du 29 juillet au 11 août

Anne BERNAUD
(artiste peintre)
Jean Pierre LOUBET
(sculpteur)

Du 16 août au 30 août

Josette KOTARSKI
(artiste peintre)
Pierre ANCEY
(artiste peintre)

Les Plus Beaux Villages de France et Sélection du Reader's Digest organisent un **Concours Photo** sur le thème des villages : et tout le monde peut participer !



Concours photo

Du 25 avril au 26 septembre 2013, Sélection du Reader's Digest et Les Plus Beaux Villages de France lancent un grand concours photo sur le thème des villages !

Le principe : sur la page Facebook/ Sélection du Reader's Digest, chaque participant peut poster jusqu'à deux photos mettant en

valeur un village (ou un quartier de ville sous son aspect village). Les dix photos remportant le plus de mentions "J'aime" seront déclarées vainqueurs. Un jury composé notamment de représentants de Sélection et de l'association attribuera un prix spécial à l'une des trente photos ayant recueilli le plus de "J'aime".

Parmi les dotations : trois séjours à Lyons-la-Forêt (Eure), Seillans (Var) et Salers (Cantal) sont offerts par

l'association, en partenariat avec les hôteliers concernés et trois balades à Paris en 2 CV sont offertes pas notre partenaire 4roues sous 1parapluie, organisateur du rallye "La Route des Villages Paris-Cannes".



Des Livres et des Femmes



Soirée littéraire et dédicaces



À l'occasion de la Journée de la Femme, la municipalité et sa Bibliothèque ont organisé une soirée littéraire à laquelle étaient invitées 6 écrivaines de la région :

Chantal FORET (prix national Lions littérature 2012), Danièle GOBARDHAN VALLENET, Emmanuelle PIREYRE (prix Médicis 2012) – Pauline COLLANGE - Hélène CONSTANTY – Cécile COULON (prix France culture-Nouvel observateur 2012).

Elles ont présenté leurs œuvres et ont dédicacé leurs ouvrages autour d'un verre de l'amitié.

Cette manifestation a eu lieu le samedi 16 Mars 2013 (Espace culturel de Montpeyroux)



Classes de maternelle

Dans le cadre de l'USEP, les deux classes de maternelle ont participé à une randonnée contée dans le centre-ville d'Issoire le jeudi 16 mai 2013.

Les enfants ont découvert ou redécouvert des contes célèbres sous différentes formes (marionnettes, kamishibai, théâtre, raconte-tapis...) dans des lieux d'Issoire (école, gare, salles des mariages de la mairie, tour de l'horloge, médiathèque, centre d'art roman, centre culturel, maison des associations) à travers un jeu de piste.

Le conte fil conducteur était *Le petit poucet*. Chaque groupe récoltait un petit caillou blanc à chaque conte découvert. Il fallait alors rapporter le sac contenant ces petits cailloux à l'école du Centre pour que le petit poucet retrouve ses parents et que les enfants découvrent le trésor : les diplômes !

Puis les maternelles de Coudes ont pique-niqué avec les maternelles du Centre dans la cour de l'école avant de reprendre le bus vers 13h30.



Kamishibai du petit chaperon rouge



Mise en scène des trois petits cochons

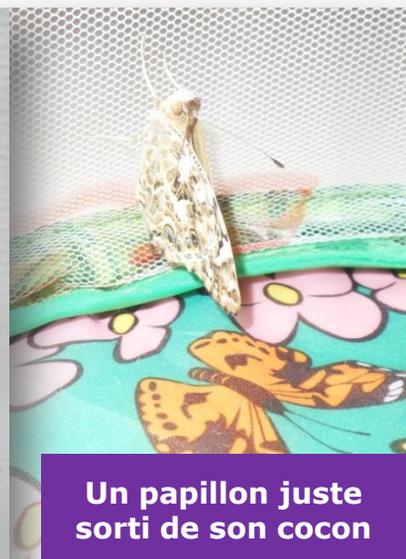
Elevage de papillons

C'est avec joie et excitation que les deux classes ont accueilli des chenilles pour le temps d'une métamorphose. Au bout d'une quinzaine de jours, après avoir bien profité et bien mangé, elles ont formé leur chrysalide. Et après une dizaine de jours de patience, ce fut un émerveillement collectif : de jolis papillons (de race « belle dame ») ont peu à peu déplié leurs ailes, les ont laissé sécher. C'est à ce moment que les enfants ont compris que leur place est dans la nature ils ont ainsi encourager ces jolis insectes à prendre leur envol.

Opération réussie pour cette belle aventure de nature



Nos chrysalides



Un papillon juste sorti de son cocon

Randonnée et Archéologie (CE2 et CM1).

C'est sous un beau soleil que les élèves de CE2 et CM1 ont quitté l'école vendredi 7 juin à 11h.

Après une heure de randonnée, les enfants ont pique-niqué à l'ombre des arbres du parc de Chadieu. Un bus les a ensuite emmenés à Corent où ils ont participé à la 1^{ère} semaine départementale de l'archéologie. Des ateliers animés par des guides conférenciers leur ont permis d'appréhender les étapes d'une fouille archéologique et d'apprendre en détails comment vivaient les gallo-romains dans l'oppidum de Corent. Un jeu de piste leur a également fait découvrir l'organisation du sanctuaire sur ce site exceptionnel.



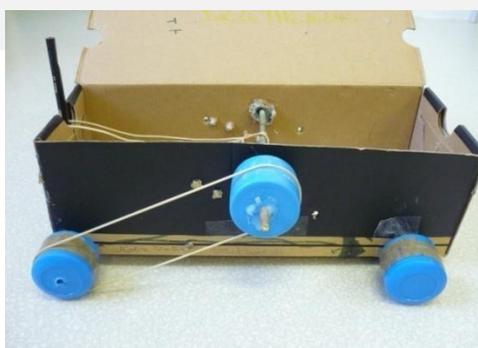
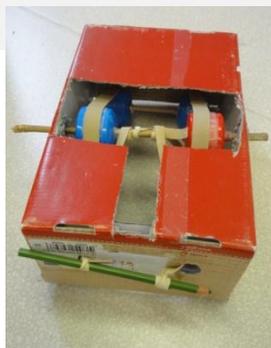
Réseau sciences 2013 (CM2)

➤ Fabriquer un véhicule à propulsion

Plusieurs enseignants du secteur d'Issoire se sont lancés un défi : « fabriquer en classe un véhicule qui, une fois posé au sol, avance sans aucune intervention extérieure ». Ils ont alimenté depuis janvier 2013 un blog hébergé par le site de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme, avec l'aide de D. Corny, enseignant spécialisé en informatique. Les classes rendent ainsi compte de l'évolution de leur projet.

Même si le cahier des charges initial a été adapté par chaque maître pour sa classe, le but était pour chacun de confronter les enfants à une démarche expérimentale, de recherche par questionnement, tâtonnement... Prendre le temps de faire émerger les premières hypothèses, de les confronter aux difficultés d'une vraie réalisation, faire parler, échanger, écrire...

La classe de CM2 de Coudes a finalement produit quatre véhicules relativement différents, même si leur moyen de propulsion est le même : un élastique. Ce projet aura aussi été l'occasion d'apprendre un vocabulaire commun adapté au projet : essieu, roue motrice, moyen de propulsion, etc...



Nous vous invitons à visiter le blog afin de voir l'historique des véhicules fabriqués par les élèves, mais aussi prendre connaissance des projets de Saint Germain Lembron, Le Pré Rond (Issoire), Brassac les Mines, etc...

Le blog n'étant pas référencé par les moteurs de recherche, vous devez en taper l'adresse (puis l'enregistrer comme favori pour ne pas avoir à recommencer car c'est assez fastidieux...):

<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/reseau-sciences-63/6822-accueil-reseau-sciences-63.htm>

Sortie Rollers (CM1)

Jeudi 13 juin après-midi, la classe de CM1 a participé à une rencontre U.S.E.P. sur le thème « Rollers ».

Le circuit C.E.E.R.T.A. d'Issoire ayant été mis à la disposition des classes, les enfants ont pu évoluer sur plusieurs ateliers. Jeux traditionnels, jeux de relais. Un parcours agilité et un parcours initiation. Enfin un parcours endurance très apprécié par les enfants malgré quelques chutes inhérentes à l'activité. Cette sortie s'est déroulée en majeure partie sous le soleil. Nous remercions les parents accompagnateurs qui ont pu encadrer le parcours initiation et qui ont aidé à la réintégration du matériel avant l'arrivée de la pluie.



Soirée du 18 juin

Ce soir-là, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont présenté leurs projets de classe. Le public est allé de pièce en pièce et a pu profiter de ces présentations dans des conditions d'écoute très agréables.

Les CE1 ont mis en scène un roman « On a volé les oreilles de M. Lapin ». Les élèves de CE2, après avoir lu en classe « Les 12 travaux d'Hercule », ont écrit un 13^{ème} travail puis l'ont mis en scène.

Les CM1 ont présenté des fabliaux du Moyen Age. La classe de CM2 avait conçu des petites voitures et essayé de les faire avancer de façon autonome ; les élèves ont expliqué leur démarche expérimentale scientifique à un public attentif et curieux.

Tous les enfants se sont ensuite regroupés pour chanter ensemble et clore cette soirée riche et variée.



Des gobelets réutilisables à l'école

L'école de Coudes-Montpeyroux avait participé l'an dernier au projet « Ecole témoin ». Les enfants de l'école avaient alors été sensibilisés au volume croissant des déchets produits par chacun de nous au quotidien. Des poubelles de tri sélectif ont été mises en place dans les classes.

Mais si trier, c'est bien, produire moins de déchets, c'est mieux. Or à chaque occasion festive organisée par l'école, de nombreux gobelets plastiques jetables se retrouvaient à la poubelle, fabriqués avec un plastique non recyclé.

L'idée est alors venue de n'utiliser à l'école que des gobelets lavables et réutilisables, fabriqués dans un plastique plus résistant. Les élèves de la classe de CM2 en ont élaboré le visuel.



Celui-ci est désormais imprimé sur les gobelets qui sont proposés lors des buvettes organisées par l'école ou utilisés dans les classes. A chaque manifestation organisée par l'école, ces gobelets sont proposés contre une consigne de 1 euro et les boissons sont ensuite servies au verre. Chacun peut alors rendre son gobelet à l'issue de la manifestation et récupérer sa consigne, ou garder le gobelet et le ramener pour la fois suivante...

➤ Depuis leur mise en place, les déchets produits lors de chaque buvette tiennent dans un petit sac poubelle et sont tous recyclables.

Projet Patrimoine des classes de GS/CP et de CE1

Dans le cadre d'un projet sur l'étude du patrimoine local en partenariat avec Oriane Rage (rattachée à l'organisme Pays d'Issoire Val d'Allier Sud), les classes des GS/CP et CE1 de Mmes CORTES MARQUES et FRANCOIS ont étudié les réseaux de l'eau dans le village de COUDES et ses différentes infrastructures, ainsi que l'Histoire et l'architecture du village de MONTPEYROUX.



Sortie à Montpeyroux le 10 mai 2013

Ils ont clôturé leur travail par la visite de la ville d'Issoire: Histoire de l'Abbatiale St Austremonne, de la Place de la République et comparaison avec nos villages.

Cette dernière sortie était couplée avec la visite guidée d'une exposition sur les couleurs et la montée au belvédère de la Tour de l'Horloge.

A chacune des sorties, les élèves ont gardé une trace écrite de leurs découvertes dans un livret d'étude réalisé par les enseignantes et sont revenus enchantés...



Sortie à Issoire, le 7 juin 2013



De l'escalade à Coudes

(CE2 et CM2)

Les élèves des classes **CE2 et CM2** avaient pour projet de découvrir l'escalade cette année, en particulier sur le site « **Les Rochettes** » à Coudes. Ils y avaient été initiés lors d'une rencontre sportive inter-classes au gymnase Laura Flessel d'Issoire en février. Plusieurs dates avaient été programmées ensuite pour la pratique sur le site naturel de Coudes, avec un animateur diplômé d'Etat.

Mais c'était sans compter sur la météo particulièrement humide de ce printemps... Quatre séances ont été successivement programmées en mai et juin, pour être annulées au dernier moment. Il a fallu attendre le mardi 25 juin pour que les enfants puissent enfin se confronter au rocher.



Pendant qu'un groupe était pris en charge par les animateurs, le maître de la classe et des parents d'élèves ont appris aux enfants à faire des noeuds utilisés en escalade.

Ils ont ensuite invité la classe de **CM1** et une classe d'Auzat la Combelle afin de leur transmettre ce qu'ils avaient appris, lors d'une rencontre sportive USEP, avec l'aide de deux conseillers pédagogiques de l'Education Nationale.





L'ARKOSE

2 MARS 2013

CARNAVAL DES ENFANTS

Comme chaque année, tous les enfants du village et de l'école de Coudes ont été conviés à participer à cette manifestation gratuite. Ils ont défilé avec Mr Carnaval dans le village, goûté et participé à des activités diverses.

Bien évidemment cette manifestation sera reconduite l'année prochaine, en espérant vous voir encore très nombreux



13 JUILLET

BARBECUE DES MEMBRES DE L'ARKOSE



Afin de fêter l'arrivée de l'été entre amis, L'Arkose organisera pour ses membres un Barbecue dans la cours de l'école le Samedi 13 Juillet à midi.

Convivialité et Amusements seront au rendez-vous...

9 NOVEMBRE

FÊTE DES VENDANGES (autour de l'Alambic)

Un très bon repas auvergnat dans une ambiance festive, voilà ce qu'est la fête des vendanges. Nous espérons, encore une fois, vous voir très nombreux à cette occasion. Repas le midi sur réservation, vente de saucisson cuit dans le marc, buvette. Comme ces dernières années, un marché devrait être organisé pour la matinée



COURSE DE CAISSES A SAVON

N'ayant pas eu de dates intéressantes et pour ne pas "user" le concept, nous n'avons pas organisé cette manifestation cette année. Nous préférons l'organiser tous les 2 ans, si possible.

Donc, a priori, Rendez-vous fin Juillet 2014

Renseignement :  Bernard CHASSAING 06.62.64.23.37



l.arkose@live.fr





LES CHOUCAS



L'année de l'association a débuté en avril avec le vide grenier. Le soleil et les participants étaient, encore cette année, au rendez-vous.

- Nous poursuivons avec la retraite aux flambeaux le 14 Juillet pour rejoindre Coudes à pied et voir le feu d'artifice.
- Ensuite, le 15 Septembre prochain, nous organiserons la quatrième édition de notre Dédal'art.
- Et pour finir l'année en beauté nous fêterons la St Sylvestre !!!

L'association remercie chaleureusement tous les membres actifs, tous les habitants qui, de près ou de loin, contribuent à la bonne organisation de nos manifestations.



L'été 2013
avec
l'Association
VivaCité



➤ Vendredi 21 juin :

La Fête de la Musique

a réuni petits et grands dans une
ambiance familiale.

*Merci d'être venus aussi
nombreux !*



➤ Dimanche 21 juillet:

Nous recevrons
Agnès PEYTOUR pour son
RÉCITAL de HARPE

Chants et
Enchantements de
la Harpe

À 17 heures à l'EGLISE



Qu'est-ce qu'un Club CPN ?

Un Club CPN est un groupe d'adolescents ou de jeunes adultes, encadré ou non par un adulte, et qui partagent la même passion :

- ❖ L'observation
- ❖ L'exploration
- ❖ Et la protection de la nature

« À Montpeyrroux, j'ai pu, durant 9 années (2004 à 2012), encadrer un groupe d'enfants âgés de 4 à 11 ans, sur le terrain communal très riche en biodiversité (insectes, arbres, prairie, fleurs,...). Ce fut une activité nature très gratifiante pour tous. Bienvenue à la relève ! »

Agathe Vye

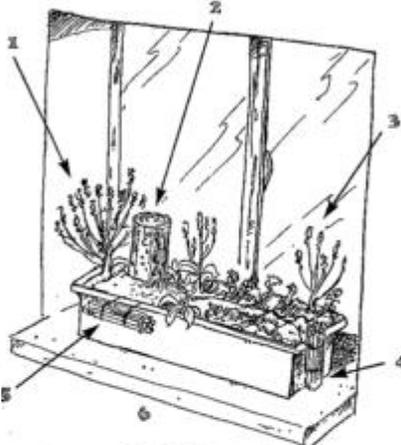


Créez les plus petites réserves naturelles du monde !

Deux livrets sont consultables à la bibliothèque:

- 1 livret sur le club CPN
- 1 livret sur les voyages scolaires avec Agathe

UNE simple jardinière sur le rebord de votre fenêtre bien exposée au soleil constituera l'une des plus petites réserves naturelles du monde : fleurs sauvages, lavandes et sauges plantées attireront papillons, abeilles solitaires... Quelle joie d'observer leurs allées et venues !



Sur votre rebord de fenêtre : le parfait petit hôtel-restaurant 3 étoiles pour les insectes butineurs

Voici la recette secrète que vous propose la Fédération nationale des clubs CPN :

1 : Des plantes aromatiques (thym, menthe, lavande, osezain...) feront le bonheur les insectes butineurs.

2 : Une bûche percée pour les abeilles solitaires (les trous sont de différents diamètres).

3 : Des fleurs nectarifères attireront les papillons (placée, myosotis, muscaris, asters sains, scilles, jacinthes...).

4 : Un petit fagot de tiges reuses suspendu à la jardinière (paille, bambou...), l'une des extrémités doit être bouchée avec de l'argile ou de la terre).

Cette boîte de tiges servira de nichoir à de petites abeilles solitaires.

5 : Une boîte de tiges à mûlle (rameaux de sureau, de ronce...). Certaines abeilles solitaires viendront y creuser pour nicher.

6 : Enfin, le tout doit être bien exposé au soleil.



Les plus petites réserves naturelles du monde

Comment créer un refuge à insectes spécial CPN ?

EN créant un club CPN avec vos amis (vous trouverez la recette en page 3), vous pourrez créer un refuge "spécial clubs" : Il vous suffira alors de trouver un terrain, d'obtenir l'accord du propriétaire, de demander une fiche d'inscription à la FCPN, de la remplir puis de la renvoyer. C'est tout simple !



En exclusivité pour les clubs CPN, le kit-refuge à insectes :

- un dossier technique de la Gazette des Terriers (40 pages),
- un sachet de graines de fleurs sauvages de 50 gr,
- un mode d'emploi pour semer,
- une affiche,
- un cahier de suivi du refuge,
- un punneau "refuge CPN à insectes" à installer sur le terrain.

La Fédération des clubs CPN labellisera ensuite les refuges et enverra gratuitement aux clubs un "kit refuge CPN à insectes" pour les aider dans leurs projets.

Outre l'organisation de stages de formation pour les responsables de clubs, la FCPN tiendra une permanence téléphonique "spéciale refuge à insectes" pour conseiller les clubs CPN tout au long de la réalisation de leur projet.



Les illustrations de ce dépliant ont été réalisées par : Nadine Pestel Yannick Lelardoux Georges Cricot et J. Bourne

En créant un club : créez un refuge CPN à la



Proposé par la Fédération nationale des clubs Connaître et Protéger la Nature

Une aide précieuse

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez vous faire aider gratuitement dans vos activités de jardinage ? Il vous suffit d'une petite partie de votre jardin ou d'un coin de pelouse aménagés pour les insectes auxiliaires. Ils limiteront les parasites, polliniseront vos fleurs et vos arbres fruitiers.

Vous aussi créez un refuge à insectes !

Vous avez la chance de posséder un jardin, un verger ou un petit lopin de terre... N'hésitez-pas : créez un refuge à insectes !



Les syrphes sont de petites mouches inoffensives qui ont eu la bonne idée de se déguiser en guêpes pour échapper à leurs ennemis et dont les larves dévorent de nombreux pucerons (jusqu'à 100 par jour).

Un kit-refuge

La FCPN vous propose un "kit refuge à insectes" pour aménager une petite partie de votre terrain. Ce kit contient :

- Un sachet de graines de plantes et de fleurs sauvages qui ne manquent pas d'attirer les insectes butineurs (papillons, abeilles solitaires, bourdons...) et qui permettront d'aménager une petite bande de prairie fleurie sur votre terrain. La plupart de ces plantes sont soit des plantes nourricières (dont certaines espèces de larves d'insectes se nourrissent : les papillons), soit des plantes nectarifères (dont les fleurs contiennent du nectar pour les insectes butineurs). Poids du sachet : 50 g.

- Un mode d'emploi pour semer les graines et entretenir votre future petite prairie fleurie.

- Un livret technique de 40 pages, "Créer des refuges à insectes", véritable guide pour réaliser des aménagements en faveur des insectes discrets qui travaillent activement pour les plantes du voisinage.

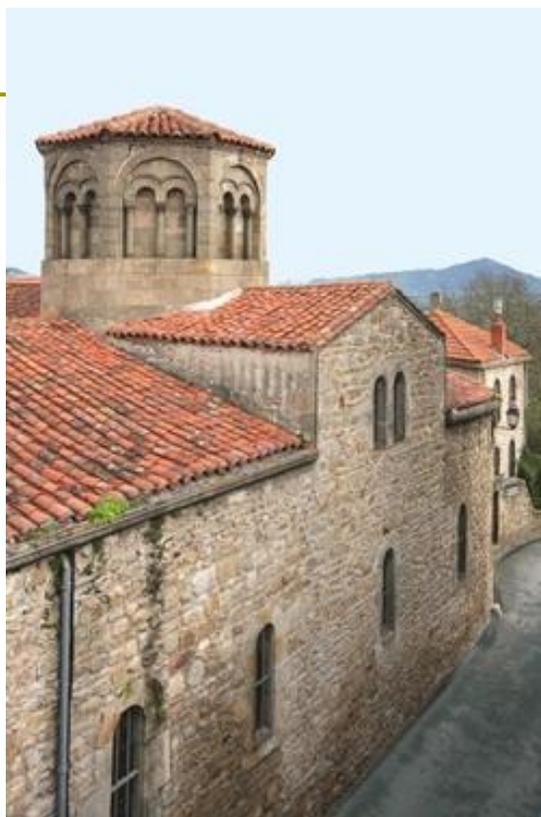
Pour se procurer ce kit, il suffit d'écrire à la Fédération nationale des clubs CPN et de joindre à votre courrier un chèque de 48 F libellé à l'ordre de la FCPN.

À cette question : savez-vous où se trouve la cloche de notre église ?

.....il y a de grandes chances, pour qu'on vous réponde avec assurance, qu'elle se trouve dans le clocher de l'église. Mais si vous posez cette question aux anciens du village, ils vous répondront avec certitude, qu'il n'y a pas de cloche dans l'église....

En effet, les anciens du village vous raconteront que la cloche a toujours été située sur le porche, et qu'un long cordage permettait de l'actionner depuis l'église.

Selon les notes de l'abbé Pierre-François Guélon, auteur de nombreux ouvrages sur les communes d'Auvergne, le clocher n'a pas été achevé, et que seul, le premier étage du clocher existe.



Cloche du porche

La construction de l'église de Montpeyroux fut déclenchée par la constitution de la paroisse en 1832.

Edifiée intégralement en arkose à partir de 1846, son architecture imite scrupuleusement l'art des bâtisseurs de l'époque romane et offre de fait un témoignage intéressant sur la redécouverte de ce style au XIXème siècle.

Elle reproduit le plan basilical des grandes églises de pèlerinage d'Auvergne et se distingue notamment par l'ampleur de son déambulatoire, qui surprend dans ce modeste sanctuaire rural. La voûte de la nef est supportée par 2 colonnes monolithes dont les chapiteaux, tous différents, auraient été sculptés par les tailleurs de pierre du village.

Que connais-tu de ton village ?

Dans ce numéro, nous te proposons de choisir la bonne réponse parmi celles qui te sont proposées :
Fais-toi aider par tes parents !

Montpeyroux est classé :

- Parmi les plus vieux villages de France
- Parmi les plus grands villages de France
- Parmi les plus Beaux Villages de France

Le Donjon date du :

- 13^{ème} siècle
- 20^{ème} siècle
- 12^{ème} siècle

Le porche date du :

- 12^{ème} siècle
- 13^{ème} siècle
- 14^{ème} siècle

Le nombre d'habitants est :

- compris entre 300 et 400
- compris entre 400 et 500
- compris entre 500 et 600

Ton village se situe :

- dans l'Allier
- dans le Puy de Dôme
- dans le Cantal

L'altitude de Montpeyroux (au bas du donjon) est de :

- 150 mètres
- 630 mètres
- 457 mètres

Quelle est la rivière la plus proche ?

- La Monne
- l'Auzont
- l'Allier

La pierre de Montpeyroux s'appelle :

- la pierre d'Arkose
- la pierre de Volvic
- la pierre ponce

La hauteur du Donjon est de :

- 50 mètres
- 30 mètres
- 80 mètres

Le Donjon se compose de :

- 2 étages
- 3 étages
- 4 étages

Combien y a-t'il de jeux dans le jardin des enfants ?

- 3 jeux
- 7 jeux
- 10 jeux

Parmi ces 3 villes, laquelle est la plus proche ?

- Riom
- Clermont Ferrand
- Thiers

Tous les enfants du village seront accueillis pour le prochain goûter, le samedi 7 septembre à partir de 16h30 (jardin derrière l'église)